

 **Me BERNASCONI, Avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY
FOREST de BOYSSON**
à BOURG EN BRESSE - 9, Avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT + UNE CAVE
Sis à DIVONNE LES BAINS (01220) 246 Avenue de Genève

Dans un ensemble en copropriété dénommé LES EAUX VIVES, cadastré :
Section AO Numéro 166 Lieudit 288 avenue de Genève pour 1ha 24a 04ca
Lot N° 285 : UN APPARTEMENT : au 1^{er} étage de la cage F, orienté Sud-
Ouest, comprenant : une pièce principale (chambre/salle à manger), salle de
bain/toilettes, cuisine avec accès au balcon.
Superficie loi carrez : 28,80 m². Chauffage collectif ainsi que l'eau chaude.
Lot N°231 : UNE CAVE au sous-sol de la cage E et portant le numéro 2 E.
Occupé par le propriétaire.

**SUR LA MISE à PRIX de 40.000 €
OUTRE CHARGES**

ADJUDICATION le MARDI 4 MAI 2021 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du
Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été
déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY
FOREST de BOYSSON.
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de
Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@
bernasconi-avocats.com et via le site avoventes.fr
On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.
Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque
à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix
(consignation minimum de 3.000 €).

Pour extrait,
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI
ROZET MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA xxxx 01/04/21

Eco de l'Ain - n° 13 du 01/04/2021